



## Nicolas Théry

Président de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel

# BANQUE MUTUALISTE ET SOLIDAIRE, LE CRÉDIT MUTUEL EST LA BANQUE DE TOUS

Au sein du groupe Crédit Mutuel, près de 35 000 collaborateurs sont en contact direct avec la clientèle. Et chaque client, quelle que soit sa situation, bénéficie d'un conseiller dédié, qui l'accompagne au quotidien et peut l'assister en cas de difficultés que celles-ci soient structurelles, sociales ou conjoncturelles. Dans cette démarche, le Crédit Mutuel s'engage au travers d'un plan d'actions concrètes dans le respect des valeurs mutualistes, des règles d'éthique professionnelle et de déontologie.

Pour les clients qui éprouvent des difficultés, nous avons pris des engagements de financements préférentiels et de plafonnement des frais d'incident : 20€ par mois et 200€ par an pour les détenteurs de l'Offre spécifique, et 25€ par mois pour les clients fragiles qui n'ont pas souscrit à cette offre. Mais notre objectif est de détecter les situations de fragilité le plus tôt possible, pour éviter aux sociétaires et clients d'entrer dans une spirale d'incidents ou de surendettement. C'est la qualité de l'accompagnement, du suivi et du service qui doit constituer la meilleure réponse aux situations de fragilité que peuvent connaître nos sociétaires et clients.

Nous travaillons aussi activement au renforcement de la cohésion sociale des territoires, au développement de l'économie et de l'emploi, au développement de l'insertion par l'activité économique. Nous collaborons ainsi depuis de nombreuses années avec des partenaires reconnus comme l'Adie, Crésus, les CCAS, les missions locales et nous avons également pris des engagements de recrutement de salariés, d'apprentis et d'alternants en provenance des quartiers en difficulté ou des zones rurales.

Le mutualisme, c'est permettre la réussite de tous, des clients, des sociétaires grâce à l'engagement, la responsabilité et une solidarité sociale et territoriale.